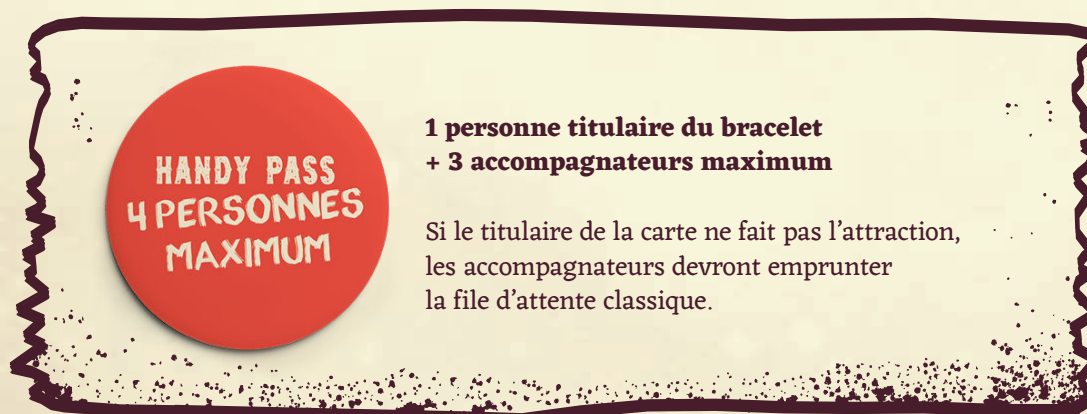


QU'EST-CE QUE LE HANDY PASS ?

Le HANDY PASS (bracelet) vous facilite l'accès aux attractions via des chemins d'accès adaptés. Il ne constitue en aucun cas un accès prioritaire aux attractions.

L'accès facilité ne permet pas le choix des places à bord des embarcations.

- Il est possible que vous deviez patienter pendant plusieurs cycles avant de pouvoir embarquer.
- Pour des raisons de sécurité, une seule personne à mobilité réduite est autorisée à embarquer par cycles d'attraction (1 seul bracelet par cycle).
- En cas de forte affluence, l'accès facilité pourra être différé ; il vous sera alors demandé de vous présenter ultérieurement à l'attraction.
- En cas de non-respect du règlement, le bracelet sera retiré à son bénéficiaire, sans qu'il puisse prétendre à un remboursement de ses billets d'entrée ou à un geste commercial. Attention : si le bracelet est ôté ou arraché, il ne sera en aucun cas remplacé.
- Le personnel d'OK Corral peut vous refuser l'accès à l'attraction si la configuration du siège ou votre morphologie ne permettent pas de vous maintenir en toute sécurité dans le véhicule de l'attraction.
- Certaines attractions sont soumises à des restrictions physiques.



Spectacles : À condition de se présenter au moins 10 min avant le début du spectacle un accès facile sera disponible. Attention le nombre de places est limité !

SÉCURITÉ DANS LES ATTRACTIONS

Tous les visiteurs doivent toujours être en mesure de pouvoir s'asseoir en toute sécurité et de pouvoir se tenir durant le trajet.

Durant le cycle, il est interdit de se lever, de se balancer, de sortir les bras ou les jambes ou de perturber le fonctionnement normal des attractions. Si vous estimez ne pas pouvoir respecter ces règles, ou que la personne que vous accompagnez ne puisse le faire, veuillez ne pas monter dans l'attraction.

Les attractions et salles de spectacles sont accessibles via la sortie ou par des accès spécifiques et identifiés.

Notez que les conditions d'accessibilité relatives à la taille corporelle sont conformes aux prescriptions de sécurité établies par le constructeur ou par les autorités de contrôles externes.

En cas d'évacuation, certaines attractions requièrent une bonne autonomie.

Le personnel du parc n'est pas habilité au déplacement des personnes à mobilité réduite ; il vous est obligatoire d'être accompagné de personnes capables de vous venir en aide lors des embarquements et débarquements ou en cas d'évacuation.

BÉNÉFICIAIRE DU HANDY PASS

Chaque attraction du parc est spécifique et implique des conditions d'accès particulières. Dans tous les cas, les personnes en fauteuil roulant devront être en mesure de quitter leur fauteuil pour participer à l'attraction, assurez-vous d'être accompagné d'une personne capable de vous aider. Le bracelet d'accès facile "HANDY PASS" doit être retiré au poste de secours.

JUSTIFICATIF REQUIS

- Carte d'invalidité
- Carte de priorité
- Carte de station debout pénible
- Carte de stationnement européen
- Un certificat médical : original en français ou en anglais, signé et tamponné du médecin, ou du docteur daté de moins de 3 mois attestant de la maladie invalidante, ou d'un handicap temporaire (ex : port d'un plâtre) ou de la grossesse.

Dans tous les cas, une pièce d'identité (en cours de validité) vous sera demandée pour valider votre HANDY PASS.

ACCOMPAGNATEURS

Nos collaborateurs ne sont pas habilités, ni formés à aider physiquement les visiteurs. Il relève donc de la responsabilité de l'accompagnateur d'aider physiquement la personne à mobilité réduite.

L'accompagnateur s'engage à assurer pleinement son rôle lors de la visite :

- à accompagner la personne en situation de handicap dans l'attraction,
- à l'aider au transfert, à l'embarquement et au débarquement,
- à assister le personnel lors d'une possible évacuation,
- à être en capacité de rassurer,
- à assister la personne en situation de handicap à choisir les attractions adaptées pour elle.

Pour les personnes citées ci-dessous obligation d'être accompagnées par une personne adulte (+ de 16 ans) et valide :

- pour handicap moteur,
- pour déficience visuelle,
- pour déficience psychique, mentale,
- pour autistes ou ayant des troubles du comportement.

Des fiches d'accessibilité individuelle des chaque manège sont disponibles au poste de secours pour consultation. (Registre d'accessibilité).

De plus vous pouvez les retrouver sur chaque attraction, veuillez-vous adresser à l'opérateur.

Attractions	Les accès se font par	Quitter votre fauteuil et faire quelques mètres	Monter et descendre les escaliers	Marcher plus de 50m sur un terrain accident	Descendre de 3 à 10m à l'aide d'une échelle	Descendre des escaliers ou un plan incliné de 20 à 70m de long
Pour les accrocs d'adrénaline						
Pioneer	Entrée spécifique	✓	✓	✓	✓	✓
Gold Rush	Sortie	✓	✓	✓	✓	✓
Serpent Hopi	Sortie	✓		✓	✓	
Rodéo	Sortie	✓	✓			
Canoë Indien	Sortie	✓				
Aigle Noir	Sortie	✓	✓			
Splash Mountain	Entrée spécifique	✓	✓	✓		✓
Flying Turtle	Sortie	✓				
Pour les aventures en famille						
Texas Boots	Entrée principale	✓				
Swinging Bear	Sortie	✓	✓			
Mystères de l'ouest	Entrée spécifique	✓		✓		
Crazy Horse	Sortie	✓	✓			
Tipi de Sitting Bull	Sortie	✓				
Mexican Twist	Sortie	✓				
Rapides du Colorado	Entrée principale	✓				✓
Alligator Island	Sortie	✓	✓			
Montagnes sacrées	Entrée principale	✓	✓			✓
TNT	Sortie	✓				
White Buffalo	Sortie	✓				
Carbon Canyon	Entrée principale					
Pour les p'tits aventuriers						
Little Wild Animals	Sortie	✓				
Coffee Time	Sortie	✓				
Little canoë	Sortie	✓				
Dragon Dance	Sortie	✓				
Wells Fargo	Sortie	✓				
Tornado	Sortie	✓				
Little Bear	Sortie	✓				
Pony Express	Sortie	✓		✓		
Pacific Railroad	Sortie					